



Paris, le 10 mai 2016

Madame Ségolène ROYAL

Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge
des Relations internationales sur le climat, Présidente de la COP21

Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Objet : préavis de grève intersyndical SNOA CGT et SNP2E FO pour le 26 mai 2016

Madame la Ministre,

Les Ouvriers des Parcs et Ateliers sont des ouvriers d'Etat de votre ministère dont les recrutements sont bloqués depuis 2011 par les ministères du budget et de la fonction publique, suite à un rapport de la cour des comptes. Ce rapport préconise une évolution des règles statutaires avant toute reprise de recrutement.

Cependant, malgré cela, depuis 2013 jusqu'en 2015, le ministère a obtenu un arbitrage de Matignon pour quelques recrutements sur des missions très spécifiques.

Ce niveau de recrutement insuffisant ne permet que de remplacer un OPA pour 5 départs, ceci entraîne un abandon des missions, une perte des compétences et ne permet plus de couvrir les besoins des services et d'assurer la continuité du service public.

Cette situation a des conséquences sur l'exercice des missions avec des agents de plus en plus âgés qui se voient confrontés à l'aggravation de leurs conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Les révisions des règles statutaires des OPA ont été inscrites à l'agenda social 2013 et viennent d'être à nouveau inscrites à celui 2015 – 2016.

Malgré ces engagements ministériels, à ce jour, aucun travail n'a été engagé par vos services et personne n'a répondu aux fréquentes sollicitations de nos organisations syndicales qui revendiquent un déblocage des recrutements d'OPA et un toilettage de nos règles statutaires.

Cette situation ne peut plus durer et devant la surdité de vos services et un statut qui condamne nos missions, nos emplois et notre avenir, le SNOA CGT et le SNP2E FO se voient contraints de mobiliser les OPA par une action de grève pour exiger des recrutements en nombre suffisant et l'ouverture immédiate de négociations pour faire évoluer positivement notre décret statutaire du 21 mai 1965, ainsi que notre régime de retraite, le Fond Spécial de Pension des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'Etat.

Cette évolution statutaire doit prendre en considération les revendications que nous portons depuis de nombreuses années, à savoir :

- Une évolution de notre grille salariale dont le premier niveau est inférieur au SMIC depuis le 1^{er} janvier 2016 et inférieur au 1^{er} niveau de l'échelle 3 de la fonction publique.
- Une évolution de nos salaires prenant en compte les qualifications exigées par diplômes et/ou expérience professionnelle.
- Une évolution de notre grille de classification qui n'est plus en phase avec les missions dans nos services ou établissements publics.
- L'ouverture du chantier sur le régime indemnitaire (prime de rendement, prime de métier et prime de qualification) afin de respecter une égalité de traitement entre les services et EP.

Concernant la prime de qualification, nous sommes toujours en attente de votre réponse.

Concernant le décret de la prime de rendement 2016-304 du 15 mars 2016, son application est toujours bloquée en attente de directives de la part de vos services.

Madame la Ministre, nous vous demandons de considérer ce courrier comme un préavis de grève. Par conséquent, conformément aux règles en vigueur, de recevoir dans les meilleurs délais une délégation de nos organisations syndicales.

Le SNOA CGT et le SNP2E FO déposent ensemble un préavis de grève pour la journée du jeudi 26 mai 2016. Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services et de certaines catégories de personnel, cette grève pourra commencer pour certains agents le 25 avril 2016 et se terminer 27 avril 2016.

Ce préavis s'inscrit dans le cadre d'une action de grève et de manifestation de l'ensemble des ouvriers d'Etat.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, soyez assurée Madame la Ministre de notre haute considération.

Le secrétaire général du SNOA CGT



Charles BREUIL

Le secrétaire général adjoint du SNP2E FO



Jean MARINHO DIAS